

N° 3 FÉVRIER 2021

**CONCOURS  
J'AIME NOËL  
20 INSCRITS  
PRIMÉS**

Les membres du jury ont révélé le classement final et remis des récompenses en trois rendez-vous afin d'éviter un grand regroupement de personnes.

Tous les lots offerts proviennent de nos **commerçants cruassiens** : *Toute la presse, boulangerie Labeille, boulangerie Lou Picouret, Le Pti' vrac, boucherie chez Tom's, pharmacie Sauze, Cruas Tabac-Pressé-Loto, Family Coiff', Frangine Coiffure, Le Petit Salon, Le Terreau.*



14.01.2021

Premiers prix : 1<sup>er</sup> Jean-Pierre Salingue, 2<sup>e</sup> Amandine Reynaud, 3<sup>e</sup> Vanessa Charlot, 4<sup>e</sup> Jessica Galeote.



15.01.2021

5<sup>e</sup> au 14<sup>e</sup> prix : P. Frebourg, M. Reynaud, L. Novo, L. Esposito, D. Secherresse, J. Chaze, L. Ménart, C. Chalabreysse, L. Arnoux et M.-H. Reynaud.  
15<sup>e</sup> au 20<sup>e</sup> prix : O. Moulin, C. Espeyte, Karine Family Coiff', A. Ménart, N. Ribeiro et C. Pages.

## Un colis de Noël 100 % local

Afin de joliment clôturer l'année 2020, EDF a commandé, pour l'ensemble de ses salariés, auprès de l'Office de Tourisme Intercommunal :



1650 colis de Noël, 100 % locaux

Savons et biscuits artisanaux, miel, crème de châtaigne et marrons glacés : une très belle promotion des producteurs de la Communauté de communes !



S. Brasseur, directeur  
CNPE EDF Cruas



**Mylène Haget Puaux**  
Conductrice de ligne industrielle, en 5<sup>e</sup> année au conservatoire en piano et chant

« **Ma priorité : être à l'écoute, dans la réflexion et dans l'action !** »

Heureuse de rejoindre l'équipe municipale dans la thématique culture, **je suis votre nouvelle conseillère déléguée au tourisme et au patrimoine.** Passionnée par l'art, la musique, la peinture et l'Histoire, ma volonté est de protéger et valoriser notre patrimoine culturel et naturel.

Également tournée vers l'avenir et à la recherche d'idées pertinentes, mon objectif est de valoriser nos richesses, de donner l'envie aux visiteurs de découvrir et apprécier cet héritage.

Membre de l'association « Les petits frères des pauvres », auprès des personnes âgées, formée à l'accompagnement, **je serai également membre du CCAS.**

## PORTRAIT



## Cafés littéraires



04.10.2020

Une première ! La Brasserie de Cruas accueillait l'auteure **Marie Pavlenko** et un public d'une vingtaine de personnes. Passionnée, elle était venue présenter son roman jeunesse « **Et le désert disparaîtra** » et conter les aventures de la jeune Samaa qui décide de braver les interdits de son peuple en partant à la recherche des derniers arbres présents sur terre. Une aventure riche de symboles qui changera sa perception du monde pour ce roman qualifié d'écoféministe.

## Printemps des Poètes

### 2020, THÈME DU COURAGE

L'association Poètes et Écrivains a organisé une exposition dans le hall d'honneur de la mairie du vendredi 28 février au mercredi 18 mars 2020 sur le thème national : le courage.

À cette occasion, l'association avait présenté un recueil de poésie réalisé et édité par ses soins. Les élèves de CE2, de Christine Bouchet, avaient aussi pris part à cet événement.



28.02.2020

### 2021, THÈME DU DÉSIR

L'association Poètes et Écrivains est ravie de reconduire cette belle action :

**EXPOSITION  
DU 13 AU 19 MARS  
DANS LE HALL DE LA MAIRIE**

Les élèves de CE2, de l'école publique Henri Chaze, joueront, à nouveau, de la plume avec leur institutrice.



## Tombola en ligne



La Tombola de l'école des Roches s'est déroulée le 24 janvier dernier. Elle a permis de remplacer le traditionnel loto qui avait dû être annulé en raison de la situation sanitaire. **Le tirage a donc eu lieu en Facebook Live.** Les bénéfices serviront au fonctionnement de l'école.

**1606**

**billets vendus**



Caroline Savarese, présidente APEL  
Thierry Cassard, président OGEC

# ÉCONOMIE

## Réunion des commerçants

Une vingtaine de commerçants de la commune ont répondu présent à la rencontre proposée par le délégué aux commerces F. Ferroussier, le Maire et les services de la Communauté de communes ARC. Cette rencontre a permis des échanges, très attendus, sur les aides pour soutenir l'économie locale, la nouvelle plateforme de vente en ligne et la mise en place d'une association de commerçants.



Vos priorités  
sont les nôtres



Installation  
de 2  
kinésithérapeutes



**Cristina Ioana Matei et Ionut Leca** ont signé le contrat de bail pour installer leur cabinet de kinésithérapeutes à la maison médicale.

Ouverture début mars  
du lundi au vendredi  
de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h

☎ 04 75 91 20 39

Actif à partir du 25/02/2021



## Côté Entreprise



Grégory Bresolin, Cruassien depuis 2006, a créé sa société de placo-peinture-plomberie en 2017 avec plus de 20 ans d'expérience dans le domaine.

☎ 06 09 99 69 20

## Un nouveau directeur à l'EHPAD Les Lavandes

Monsieur **Xavier Pierre** succède à André Modot, en tant que directeur de l'EHPAD Les Lavandes depuis le 3 janvier dernier. Originaire de Bretagne, il est directeur d'établissements sociaux et médico-sociaux depuis trente ans. En arrivant à Cruas, il a rencontré une équipe médicale fortement mobilisée pendant la deuxième vague du Covid qu'il est très heureux de pouvoir encadrer. Il est également ravi de l'accueil de la mairie. En Ardèche, l'Agence Régionale de Santé et le conseil départemental sont très présents et très impliqués, ce qui est d'un grand soutien et une chance pour les résidents de l'EHPAD.



Dans un esprit de mutualisation entre les communes de Meysse, Rochemaure et Cruas, l'**Espace de Services Publics** a été présenté aux élus. Cet espace **offre à chaque citoyen un accompagnement** dans ses démarches auprès de : CAF, CPAM, MSA, CARSAT, Pôle Emploi, Finances Publiques et ANTS.

 1 Place de la Mairie 07400 Meysse  
Tél. : 04 75 52 53 74



	Matin	Après-midi
Lundi	10 h – 12 h	13 h 30 – 18 h
Mardi	9 h 30 – 12 h	13 h 30 – 18 h sur RDV
Mercredi	9 h 30 – 12 h	Fermé
Judi	9 h 30 – 12 h	15 h 30 – 18 h sur RDV
Vendredi	9 h 30 – 12 h	Fermé



Éric Cuer, maire de Meysse, Olivier Faure, maire de Rochemaure, Rachel Cotta, maire de Cruas

## Une aide pour la rénovation des logements privés

L'**Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)** est engagée dans notre ville et ce pour une durée de 5 ans. Elle regroupe **plusieurs missions : mener les réparations liées au séisme, redynamiser le centre ancien, favoriser la rénovation énergétique et adapter les logements pour personnes âgées ou en situation de handicap, etc.**

Si vous êtes propriétaires occupants ou bailleurs, locataires, copropriétaires ou si vous souhaitez accéder à la propriété en secteur renforcé, vous pouvez prétendre à des subventions dans le cadre de cette opération. Pour en savoir plus ou connaître votre éligibilité, des permanences de l'équipe SOLIHA se tiendront en mairie de Cruas, **les mercredis 10 mars, 14 avril, 12 mai, 09 juin, de 10 h à 12 h**



### Contact SOLIHA :

Permanences les lundis, mardis et jeudis de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30  
Au 4 bd Jean-Jaurès 07400 Le Teil - Tél. **04 75 79 04 70**  
renovationseisme@ardecherhonecoiron.fr

## Enquête de l'INSEE en cours

L'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE) effectue une **importante enquête statistique sur l'emploi, le chômage et l'inactivité**. À cet effet, certains foyers cruassiens ont été tirés au hasard pour y participer. Ces derniers ont été prévenus en amont et l'enquête est actuellement en cours. La participation est obligatoire et les données récoltées resteront confidentielles. Nous vous remercions par avance de l'accueil réservé à l'enquêteur qui respecte une charte sanitaire stricte pour réaliser son enquête.

*Pour tout renseignement complémentaire, contactez l'accueil de la mairie.*



**Expression de la minorité dans le bulletin d'information municipal (article L.212127-1 du CGCT) Article 3 du Règlement intérieur adopté le 28/01/2021 :** la répartition de l'espace d'expression réservé aux conseillers n'appartenant pas à la majorité est proportionnelle à la pagination du bulletin d'information municipal et est de 75 caractères maximum par page publiée, soit par exemple : 4 p. : 300 signes, 16 p. : 1200 signes.

## Tribune de l'opposition

Contrairement à ce qui est inscrit dans la tribune du mini MAG n° 2 de janvier, les élus d'opposition souhaitent s'exprimer mais cette expression étant limitée à 300 caractères il nous est impossible de le faire normalement. Pour information, cette publication contient 284 caractères.